

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1087 6 décembre 1940

n° 1087 6

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 décembre 1940

Numéro JO

n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro

31 décembre 1940

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de quinze jours, à passer dans le cercle de Tadjourah, avec autorisation d'habiter la résidence du Mont-Goudah, est accordée aux inspecteurs de police Durand (Pierre) et Dugas (Louis), en service à la Sûreté locale. Ces fonctionnaires sont également autorisés à emporter leurs armes de chasse.